



Claire Amitié

LETTRE *aux* AMIS



n° 57 • Novembre 2025

Amis de Claire Amitié, vous l'êtes tous, même si vous n'êtes pas tous formellement membres de l'Association des Amis et c'est bien normal !

Dans la famille Claire Amitié, l'Association des Amis est plus particulièrement en charge de la communication, de la recherche de fonds et de la recherche de bénévoles. Sa structure est très légère, et la quasi-totalité des fonds que nous collectons, directement ou indirectement, profite aux actions de Claire Amitié sur le terrain.

Nous nous efforçons de vous informer régulièrement, au moins 2 fois par an, de la vie des différentes associations Claire Amitié et nous vous sollicitons financièrement, surtout en fin d'année. Nous ne vous remercierons jamais assez pour votre soutien.

Vous pouvez aussi nous aider en parlant de Claire Amitié autour de vous, le fameux « effet réseau » ... et en participant à nos événements. Le prochain aura lieu mardi 25 novembre à Paris, avec la projection du film « Jeunes Mères » des frères Dardenne. Une belle occasion de sensibiliser vos proches et de partager ce qui nous anime.

Au-delà de nouveaux soutiens financiers, nous avons aussi besoin d'amis bénévoles pour nous aider à organiser des événements, nous apporter des compétences juridiques et immobilières ou pour superviser nos foyers africains.

Cet appel au peuple des Amis étant lancé, je vous laisse découvrir dans cette lettre nos actualités les plus marquantes et quelques besoins bien spécifiques dans différents centres.

Je terminerai en vous disant toute notre joie d'accueillir Hortence et Anne-Marie comme nouveaux Membres Permanents. Leur engagement témoigne de la vitalité de Claire Amitié dont la mission est plus que jamais reconnue et indispensable.

Alain Camille Jan

Administrateur des Amis de Claire Amitié, en charge de la recherche de fonds



Les actualités Claire Amitié

• Un engagement de toute une vie, au cœur de Claire Amitié •



Hortence Hounnougba



Anne-Marie Ibrahima

En mai dernier, Claire Amitié a eu la joie d'accueillir deux nouveaux Membres Permanents : Hortence Hounnougba en Côte d'Ivoire et Rachidath Anne-Marie Ibrahima Gomina au Niger.

Cet engagement de vie marque leur entrée dans une communauté des Membres Permanents qui rassemble des femmes consacrées totalement à la mission de Claire Amitié : accueillir, accompagner et former les jeunes filles et les jeunes femmes en précarité morale et financière, avec l'ambition qu'elles deviennent chacune F.R.E.E. (Femmes Responsables Epanouies Entrepreneures).

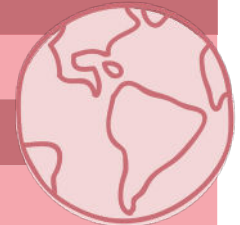
Par leur « oui » prononcé publiquement, dans la joie et la ferveur, Hortence et Anne-Marie rejoignent une mission exigeante mais profondément porteuse de sens. Leur engagement, dans un monde souvent marqué par l'incertitude, est un acte fort d'espérance. Il témoigne d'une vocation portée par la foi, la fraternité et le désir de se mettre au service des plus fragiles. Aux côtés des 44 Membres Permanents, elles veilleront à faire vivre l'esprit de famille si cher à Thérèse Cornille et à transmettre cette force tranquille qui permet à tant de jeunes de se relever.

Leur chemin inspire, leur choix éclaire. Merci à elles et à toutes celles qui, jour après jour, font grandir la famille Claire Amitié.

L'IMPACT DE VOTRE SOUTIEN EN TOUTE CLARTÉ

Détail de nos ressources financières 2024

	EN FRANCE	À L'INTERNATIONAL
Pouvoirs publics (Dotations, subventions, aides)	93,9%	5%
Dons et mécénats privés	1,7%	61%
Participations des accueillis	2,9%	22%
Ressources locales	-	15%
Autres	1,5%	2%



En France, nous dépendons beaucoup des Pouvoirs publics. Face à des ressources publiques de plus en plus contraintes, d'autres sources doivent être trouvées pour équilibrer nos budgets.

À l'international, la part des dons et mécénats est importante. Votre soutien est essentiel pour former plus de 1 000 jeunes filles et femmes accueillies dans les foyers de Claire Amitié.

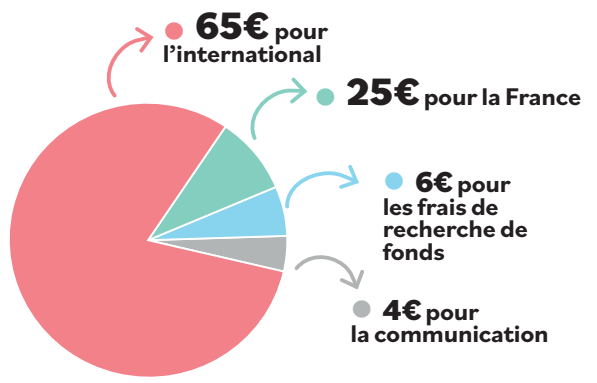


En 2024, Claire Amitié a reçu **900K€** de soutien de la part de mécènes.

Ce chiffre reste stable par rapport aux années précédentes. Mais sur le terrain, les besoins augmentent et le soutien reste plus que jamais indispensable.



En 2024, sur **100€** reçus



TÉMOIGNAGE



Pourquoi le Fonds de dotation Hottinguer a-t-il choisi de soutenir Claire Amitié l'an dernier et cette année ?



Les actions de Claire Amitié font écho à certains de nos axes de soutien : agir pour le mieux social et humain, et développer les talents de chacun.

Nous avons été impressionnés et touchés par la profonde humanité et l'immense générosité de vos bénévoles. Vous avez su partager votre enthousiasme et votre conviction lors de nos échanges.

Nous nous sommes dit que c'étaient là de merveilleux atouts, essentiels pour ces femmes, en plus de l'aide

matérielle prodiguée. Nous avons été heureux d'avoir aidé à la création de la maison de Champigny-sur-Marne et de rester présents cette année encore en permettant le changement de la chaudière.



Claire Amitié, qui permet à chaque jeune femme d'être « actrice de sa vie », et le Fonds de dotation Hottinguer - Entrepren pour demain se sont unis autour d'un même projet : deux manières différentes d'aller dans la même direction.

Pascaline FAVARD
Directrice, Présidente du Fonds de dotation Hottinguer

Une psychologue au cœur du Centre Maternel de Claire Amitié

Depuis janvier 2025, le Centre Maternel de Claire Amitié bénéficie de la présence de Fabienne Nelson, psychologue. Ce projet réalisé avec le soutien du Fonds Jean & Hélène Peters - géré par la Fondation Roi Baudouin - répond à un besoin essentiel : accompagner au plus près des mères isolées avec enfants accueillies au Centre Maternel de Claire Amitié France.

Le Centre Maternel propose un accueil collectif en internat 24h/24 avec une crèche intégrée, et depuis 2022 une place d'urgence pour héberger immédiatement une maman et son enfant. Les femmes qui y arrivent portent souvent des histoires douloureuses : violences, exils, ruptures familiales, grande précarité, troubles de santé mentale non pris en charge. Leur rôle de mère en est fragilisé. La présence d'une psychologue permet de restaurer peu à peu la confiance en soi et de sécuriser le lien mère-enfant.

Un accompagnement au quotidien pour les mères et leurs enfants

Présente 3 jours par semaine, Fabienne rencontre les mères dans des entretiens de soutien mais aussi au détour d'un repas, d'un couloir, d'un groupe de parole comme le Café des Mamans. Cette proximité dédramatise l'aspect psychologique et favorise l'expression des souffrances. Depuis janvier, plus de 80 entretiens ont ainsi été réalisés. Son rôle s'étend aussi aux enfants. Grâce aux observations régulières en crèche, Fabienne éclaire les équipes sur des comportements parfois difficiles à comprendre : agressivité, troubles de l'oralité, suspicion d'autisme ou de handicap. Elle rédige aussi des courriers pour appuyer les demandes auprès des partenaires de santé (hôpital, PMI, psychologues extérieurs), accélérant ainsi l'accès aux soins.

Un appui précieux pour les équipes

Pour l'équipe, son appui est inestimable. « Elle est disponible et aide les familles à traverser des étapes compliquées : découverte d'une nouvelle grossesse, deuil, angoisse, difficultés parentales... Elle apporte aussi des clés de



compréhension précieuses, qui permettent de prendre du recul, d'analyser et de proposer des actions adaptées », témoigne Pauline Sempere, chef de service du secteur Petite Enfance du Centre Maternel. Sa connaissance du réseau médical et psychiatrique est également précieuse pour orienter chaque famille vers le bon interlocuteur.

Des premiers effets prometteurs

En quelques mois, les effets se font sentir : des mères plus confiantes et plus à l'écoute de leurs enfants, une meilleure adhésion aux parcours d'insertion, un repérage plus précoce des troubles. Et surtout, un climat de confiance, où demander de l'aide devient possible. Dans la lignée de Thérèse Cornille, qui rêvait d'une maison où chacune puisse « se relever et se réaliser », le poste de psychologue est désormais un pilier fondamental du Centre Maternel.



Pauline Sempere

chefe de service au secteur Petite Enfance du Centre Maternel de Claire Amitié

En cette fin d'année scolaire 2024, l'équipe Petite Enfance et moi-même avons eu la grande joie d'apprendre que le Secteur Petite Enfance du Centre Maternel avait été choisi pour recevoir un don exceptionnel de 10 000 euros.

Afin d'utiliser cette somme au mieux, nous avons réfléchi avec les équipes pour sélectionner des jeux et du matériel de qualité, répondant aux normes de la petite enfance et aux besoins spécifiques des enfants :

besoin de contenance, d'exploration, d'éveil des cinq sens, besoin de mouvement et de manipulation.

Afin d'exprimer notre gratitude et de pouvoir inaugurer ce nouveau matériel, nous avons organisé le 7 février un goûter festif au sein de la crèche en présence des familles du Centre Maternel, d'Isabelle Godet, directrice Générale de l'association et de Guy de La Martinière, Président de la Fondation Cibiel-Lannelongue, fidèle soutien de Claire Amitié depuis plus de 50 ans.

PROJETS À SOUTENIR

Un repas qui change tout : soutenez la cantine de Thiès

Au foyer Claire Amitié de Thiès, 175 jeunes filles et jeunes femmes suivent chaque année une formation en couture ou en restauration. Beaucoup viennent de familles très modestes et doivent parcourir de longues distances pour rejoindre le foyer. **Faute de moyens, certaines passent la journée entière sans déjeuner, ce qui fragilise leur santé et leur concentration.**

Pour répondre à cette réalité, **le foyer souhaite financer une cantine scolaire qui offrira, de novembre à juin, un repas chaque midi** aux jeunes qui ne peuvent rentrer chez elles. Cinq jours par semaine, ce déjeuner leur donnera l'énergie nécessaire pour suivre les cours, progresser et vivre leur formation dans de meilleures conditions.

Soutenir ce projet, c'est donner aux jeunes filles de Thiès la force de se construire et de préparer leur avenir avec confiance.



→ **Un don de 40 €**

Permet de financer la cantine (déjeuner et goûter) d'une jeune fille pendant un mois.

→ **Un don de 150 €**

Permet de financer la cantine (déjeuner et goûter) pendant un trimestre.

Evènement

MARDI 25 NOVEMBRE À 19H15
au cinéma les 7 Parnassiens à Paris

Rejoignez-nous pour la projection du film « Jeunes Mères » des frères Jean-Pierre et Luc Dardenne, qui a remporté le prix du scénario au Festival de Cannes. Il porte un regard poignant et profondément humain sur le quotidien de cinq adolescentes devenues mères trop tôt, dans un contexte de précarité financière et humaine profonde.

Jessica, Perla, Julie, Ariane et Naïma vivent dans une maison maternelle qui les accompagne dans leurs premiers

pas de jeunes mamans. Cinq parcours, cinq combats, un même espoir : offrir un avenir meilleur à leur enfant.

Avant la projection, une salariée du Centre Maternel de Claire Amitié partagera son témoignage, aux côtés d'acteurs de terrain qui œuvrent chaque jour, avec cœur, auprès de ces jeunes femmes.

Votre présence compte !



**Inscrivez-vous
dès maintenant !**



Bénéficiez d'une réduction fiscale !

Si vous êtes imposable, vos dons aux Amis de Claire Amitié sont déductibles de votre impôt sur le revenu.

> **En France**, vous pouvez déduire 66 % du montant de vos dons, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

> **En Belgique**, les dons sont déductibles à hauteur de 45 % et ne doivent pas excéder 10 % du revenu net imposable. Ainsi, un don de 150 € vous revient à 82,50 €.

Un don de
150 €

vous revient en réalité à

51 €